

## DEMANDE DE RETRAIT DE LA LISTE NATIONALE

Pièces à fournir LRAR en 3 exemplaires (complété par un envoi mail si possible) :

- une attestation du commissaire aux comptes qui assure le contrôle de la comptabilité spéciale de l'administrateur judiciaire ou du mandataire judiciaire certifiant que l'ensemble des comptes de tiers ouverts au nom du professionnel à la Caisse des dépôts et consignations présente un solde nul en comptabilité et que les états de rapprochement bancaire ne font apparaître aucun chèque ou autre moyen de paiement en circulation
- une attestation de la Caisse des dépôts et consignations certifiant que l'ensemble des comptes de tiers en numéraire, effets, valeurs et titres ouverts au nom du professionnel sont clôturés
- un justificatif prouvant qu'il n'existe plus de mandat à votre charge :
  - dernier état trimestriel
  - si nécessaire, décision de transfert
- Le cas échéant, le PV de l'AGE actant le retrait de l'associé et prenant acte de la cession des parts intervenue si le professionnel exerçait en qualité d'associé au sein d'une société
- Le cas échéant, l'acte de cession des parts (voire sous condition suspensive) si le professionnel exerçait en qualité d'associé au sein d'une société
- Le cas échéant, les statuts modifiés (voire sous condition suspensive) si le professionnel exerçait en qualité d'associé au sein d'une société
- Le cas échéant, une demande de retrait de ladite société